

Notre droit aux études remis en cause

Les premiers partiels sont passés, nous voici en plein milieu de l'année universitaire. Depuis octobre, nous avons connu bien des difficultés, qu'elles soient financières, matérielles ou pédagogiques.

Nous ne savons que faire des études, cela n'a rien de simple.

Et puis, nous avons tous cette question :

- Quel avenir, quel débouché, quel métier ? -

M. Chevènement et le ministère de l'Education nationale y répondent à leur façon ! Jugez-en !

• Ils suppriment la contribution de l'Etat à la Sécurité sociale étudiante.

• Ils « libèrent » les droits d'inscription, permettant ainsi des hausses importantes et des inégalités entre étudiants.

• Ils envisagent d'étendre à de larges secteurs d'études les restrictions de capacité d'accueil en 2^e cycle.

On comprend ainsi tout le sens du terme « élitisme républicain ». Il s'agit en fait d'une logique ! Une logique qui entend exclure des milliers d'étudiants sans qualification. Une logique qui choisit de développer certaines filières professionnelles jugées rentables.

Pour des milliers d'entre nous, c'est le droit aux études qui est purement et simplement remis en cause, et cela de façon durable... Quel gâchis !

De tout cela, nous n'en voulons pas !

Elu(e)s « Solidarité étudiante » dans les conseils, nous refusons de croire cette situation comme fatale et nécessaire.

Nous pensons que nous avons tous quelque chose à faire et à gagner à la fac : être formés et préparés à un métier.

C'est pour informer et lancer le débat que nous avons décidé, avec l'U.N.E.F., d'éditer ce journal. Car nous pensons que c'est là une étape essentielle pour que chacun puisse agir en toute lucidité et gagner tous ensemble.

Notre droit aux études est menacé, nous ne pouvons compter que sur nous pour le défendre.

Pour cela, il va falloir agir haut et fort.

Déjà dans certaines facs, les étudiants montrent que c'est possible.

Les élu(e)s « Solidarité étudiante » vous y appellent.

Droits d'inscription

Cette année, nous avons payé 330 francs, soit + 32 % sur 84.

Un projet de décret prévoit que désormais les droits d'inscription seront établis par chaque université, dans une fourchette nationale.

Ainsi les étudiants paieront leurs droits « selon la qualité des études et du service rendu (!?) » ; c'est la fin de l'égalité devant les études. La fac de Luminy à Marseille fait monter les enchères et veut faire payer entre 2.700 et 4.000 francs les étudiants.

Chevènement dit « ... aux U.S.A., on paye jusqu'à 5 millions... ».

Numerus clausus en licence

C'est beau le latin !

Traduit, c'est moins beau : fixer à l'avance le nombre d'étudiants qui pourront s'inscrire !

C'est la sélection arbitraire.

Plusieurs moyens pour cela :

• la course à l'autobus : ce sont les premiers qui arrivent pour s'inscrire qui sont pris. Les autres, même s'ils ont le niveau, iront « se faire voir » ailleurs ;

• concours : après le Deug, il faudra passer d'autres épreuves. Le nombre de reçus est fixé à l'avance. Pour les autres...

En utilisant l'article 15 de la loi, c'est cela que le ministère veut développer. Le Deug deviendrait un diplôme sans issue, et bonjour les bêtes à concours !

Sécurité sociale étudiante

Le gouvernement a abrogé « l'alinéa 2 de l'article 570 de la loi de 1948 ».

En plus clair, il supprime sa contribution financière du régime de S.S.E. : 306 millions de nouveaux francs en 1985.

Qui payera la différence ?

• Le régime général de la Sécu qui est en déficit ?

• L'étudiant ? (Dans ce cas notre cotisation serait multipliée par 2 ou 3.)

On nous vole 3 milliards !!!

Cuevres universitaires

Le budget 86 ne permet plus de parler d'aide sociale. Les bourses vont augmenter de 6 % à peine. On ne construira pas de logements étudiants.

La plupart des demandes de « maintiens de bourses » sont refusées.

Un décret prévoit la privatisation des C.R.O.U.S. Chevènement parle d'attribuer les bourses selon « le mérite scolaire ».

La moitié des étudiants sont salariés.

Nous proposerons-t-on les restaurants du cœur de Coluche ?

Hyperspécialisation, hiérarchisation des universités

Le budget 86, les procédures d'habilitations de diplômes, les nombreux clausus et la libération des droits d'inscription, bref, la politique du ministère va bien dans le sens d'une hyperspécialisation des formations supérieures.

Elle vise à favoriser des filières aux débouchés « rentables » correspondant en fait à des besoins à court terme. Les magistères, les licences à numerus clausus correspondent à ce profil.

Certaines universités seront à l'avant-garde de ce système, les mêmes qui fixeront leur droit d'inscription le plus haut possible. La concurrence entre facs et U.F.R. sera de mise, on aura des formations élitistes, professionnelles, d'un côté, et des formations dévalorisées, véritable parc à chômeurs, de l'autre.

Ainsi les voies sans issue se multiplient. Rien à voir avec une formation moderne, adaptée aux nouveaux métiers, aux nouveaux besoins.

Des hausses dissuasives

FRAIS D'INSCRIPTION

	84/86	85/86	86/87
Droits d'inscription....	250	330 (+ 32 %)	
Sécurité sociale.....	330	450 (+ 36 %)	
Mutuelle (couverture maximale).....	350	700 (+ 100 %)	?
	930	1.480	

Le chèque d'inscription va s'alourdir considérablement. Combien ne pourront pas le faire, surtout quand l'aide sociale ne suffit pas.

Suivre des études devient un luxe !

La gratuité et l'égalité semblent abandonnées...

Sélection étendue

Ainsi, la sélection sociale ne touche pas que les enfants d'ouvriers (qui ne sont plus que 9 %). La sélection va toucher bien plus largement.

Sociale ou arbitraire, elle concerne une grande majorité d'étudiants.

Quand le ministère proclame donner le bac à 80 % des jeunes d'une classe d'âge, on est en droit de se demander où ils iront ensuite.

Notre droit à la santé menacé

Avec de telles hausses, on va forcément rechercher à faire des « économies ».

— **Sur les mutuelles** : vu leur prix, s'en passer peut constituer une bonne économie mais avec quelles conséquences sur notre santé !

— **Sur les soins** : ainsi moins bien remboursés, on hésitera encore plus à aller chez un dentiste, un oculiste, un spécialiste.

Moins de cotisants mutualistes, c'est un danger pour les mutuelles qui devront, pour équilibrer leur budget, augmenter leur cotisation, diminuer leurs remboursements.

Et c'est toujours nous qui en faisons les frais !

Nous voulons étudier

Une formation de qualité pour un métier

L'hyper spécialisation des filières très pointues qui se développent actuellement nous semble contraire aux missions de l'université qui, si elle doit bien sûr dispenser une formation technique préparant à un métier, ne peut ignorer la nécessité de voir les étudiants acquérir, parallèlement à leur spécialité, une culture les sensibilisant aux données économiques et sociales de leur future activité.

L'université doit également, par le développement de la recherche, de nouvelles méthodes de formation et de contrôle des connaissances, contribuer à accroître l'ouverture intellectuelle, le jugement, la curiosité, la sensibilité aux hommes et aux choses des étudiants.

La pluridisciplinarité de la formation est un atout majeur pour notre avenir. C'est elle qui permet de maîtriser un métier, une responsabilité, une évolution, c'est elle qui est menacée.

Un bon système d'aide sociale

« L'Etat doit investir plus. » C'est irréaliste, disent certains. Pourtant, savez-vous que la France arrive en queue des pays européens, juste avant la Grèce et le Portugal, quant aux sommes qu'il investit dans la formation des jeunes ? L'Etat aide moins les étudiants en 1985 qu'en 1968.

Les bourses ne suffisent pas à elles seules. Il faut certes les augmenter, mais il faut redonner aux C.R.O.U.S. une dynamique qui leur permette de constituer un système cohérent et complet d'aide sociale, un système qui prend en charge les aspects essentiels de nos études (tarif réduit au resto U pour les boursiers et résidents, carte d'abonnement pour les transports...).

Financement des Universités

- L'Etat, au lieu de se désengager, doit développer sa contribution au financement des universités. Les étudiants représentent le potentiel humain qui assure l'avenir et le développement du pays. La formation est un réel investissement !

- Nous proposons que la taxe d'apprentissage des entreprises soit collectée nationalement par l'Etat et soit répartie équitablement aux universités, à tous les cycles.

- La région et les collectivités locales doivent participer davantage au fonctionnement et à l'infrastructure des facs.

- Les crédits pour la recherche universitaire doivent augmenter ainsi que les effectifs d'enseignants et de personnels.

Service national

Pour finir ses études, on est obligé de faire une préparation militaire ou demander la coopération ou l'aide technique.

Le service national nous oblige d'arrêter nos études pendant un an, sans toujours pouvoir les reprendre ensuite.

Tous les étudiants devraient avoir un report automatique jusqu'à vingt-cinq ans !

Etudiants étrangers

L'an dernier, l'U.N.E.F. a gagné avec les organisations d'étudiants étrangers l'abrogation des circulaires Joxe et Massot. Elles sont malgré tout encore appliquées dans certaines préfectures. Nous voulons une véritable intégration des étrangers dans nos universités.

Avec l'U.N.E.F., défendre notre droit aux études

Aujourd'hui des tas de décisions se prennent sans nous, dans notre dos, sans notre avis. Et pourtant, c'est de nos études, de notre formation dont il s'agit !

Les mesures sont prises dans différents endroits (ministères, conseil d'université...), mais dans tous les cas nous pouvons intervenir pour nous défendre, pour défendre nos études et notre formation, pour défendre notre droit aux études, nos propositions, intervenir pour contrer les mauvaises mesures, pour changer : c'est possible ! La preuve...

Rouen-Bordeaux :

Après plusieurs semaines d'actions diverses, les étudiants de ces villes obtiennent une baisse des tarifs, d'autobus et une desserte meilleure des campus.

Marseille :

A la suite d'une assemblée générale et d'une demi-journée de grève, les étudiants obtiennent la non-augmentation des droits d'inscription (prévu pour 4.000 F !)

Paris I et IV :

Alors que le ministère veut démanteler et casser l'Institut d'Arts de Michelet, 300 étudiants font la grève des cours. A. G., motions, délégations et Michelet reste en place.

Toulouse :

5.000 étudiants du Mirail signent la pétition de l'A.G.E.T. U.N.E.F. contre les nombreux clausus en licence. Le président de la fac est contraint de dire son opposition à cette mesure.

Saint-Etienne :

Alors que la faculté voulait supprimer le passage à minima en deuxième année de Deug, les étudiants agissent et gagnent le maintien de leur droit.

Motion :

Les élus « Solidarité étudiante » dans les conseils font discuter et voter partout une motion nationale reprenant les thèmes développés ici.

Ce n'est qu'un début mais un début qui compte.

Aujourd'hui, le ministère y va fort, il s'attaque frontalement au droit d'étudier. Il dépend de chacun de nous, et de nous tous, de nous défendre. Il faut opposer une riposte d'ampleur. Les étudiants ne peuvent compter que sur eux-mêmes, eux-mêmes avec l'U.N.E.F.

- Sur eux-mêmes car personne, et rien ne peut remplacer le poids de tous.
- Avec l'U.N.E.F., car à y regarder de plus près, elle est la seule organisation à mettre au centre de tout, l'intervention des étudiants.

Intervenir, c'est agir. Plus l'action se développera dans chaque université, plus nous pourrons peser jusqu'au niveau des ministères.

A l'U.N.E.F., nous sommes déterminés :

- à empêcher les hausses des droits d'inscription,
- à empêcher la mise en place de numéris clausus, bref nous voulons défendre notre droit aux études, refuser toute remise en cause.

Mais, nous disons aussi que le plus sûr moyen de préserver nos acquis, de faire avancer nos propositions, d'instaurer un débat et une intervention permanents, c'est de s'organiser, avec l'U.N.E.F.

Voilà pourquoi nous te proposons de devenir délégués de T.D., de te syndiquer à l'U.N.E.F.

Pour défendre le droit aux études

- Je deviens délégué de T.D. et relais des élus « Solidarité étudiante »
- Je me syndique et j'adhère à l'association U.N.E.F. de ma fac

Nom : _____
Prénom : _____
Fac U.E.R. : _____
Adresse : _____
Tel : _____

A renvoyer à U.N.E.F., 72, rue de Clichy, 75009 Paris. COTISATION 30 F

Etre informé est un souci permanent, c'est normal. Sans information, nous ne pouvons rien faire, nous ne sommes pas efficaces.

L'édition d'un bulletin comme celui-ci tente de répondre à ce besoin. L'U.N.E.F. prend totalement la charge de son tirage.

Pour sa régularité, aidez-nous à le financer.

Versements : U.N.E.F., 72, rue de Clichy, 75009 Paris. MERCI.